



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

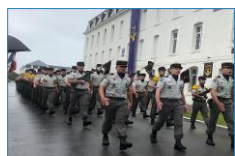
Réunion à la Préfecture suite à l'adoption de la loi EGALIM



Le 3 juin, Jacques LE NAY s'est rendu à la Préfecture du Morbihan. Suite à la promulgation du 1^{er} novembre 2018 de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable dite EGALIM, les représentants de la profession agricole et des transformateurs de la filière agroalimentaire étaient réunis pour une séquence de réflexion et d'échanges entre les acteurs du monde agricole et le secteur agroalimentaire.

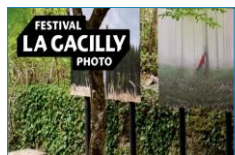
Dans le cadre des négociations avec la grande distribution, l'objectif de cette réunion organisée en présence des parlementaires et des services de l'Etat, était d'avoir un retour concret de l'application de la loi EGALIM.

Cérémonie du souvenir au 3^{ème} RIMA de Vannes



Jacques LE NAY a participé le 7 juin à un moment important pour le régiment, la cérémonie du souvenir au 3^{ème} RIMA de Vannes. Pour le sénateur « *cette séquence est un devoir de mémoire en hommage à tous les hommes tombés pour la France* ». Cette cérémonie fut également l'occasion pour Jacques LE NAY d'assister à la remise des médailles et des distinctions.

16^{ème} édition du Festival Photo La Gacilly



Jacques LE NAY s'est rendu au 16^{ème} Festival Photo La Gacilly le 7 juin. 23 photographes et plus de 1 000 images exposées présentent le meilleur de la création photo contemporaine qui interroge notre relation au monde et à la nature.

Les photographies habillent les rues, les jardins et les venelles de La Gacilly, dont le magnifique patrimoine bâti et naturel offre un écran parfait à cette exposition.

« *La Gacilly devient l'espace d'un temps, le village de l'image et de l'universel* » a déclaré le sénateur.

AU PARLEMENT

Situation en Algérie, audition de S.E. Xavier DRIENCOURT



Le 5 juin La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a entendu S.E. Xavier DRIENCOURT, ambassadeur de France en Algérie, sur la situation en Algérie.

Le Conseil constitutionnel en Algérie a annoncé le 2 juin, l'annulation de l'élection présidentielle initialement prévue le 4 juillet, après avoir invalidé les dossiers des deux seuls candidats. Il préconise le prolongement du mandat d'Abdelkader BENSALAH qui devait prendre fin le 9 juillet. Car selon le Conseil, il revient au chef de l'Etat par intérim de « *convoquer de nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu'à l'élection du président de la République et la prestation de serment* ».

Le report de cette élection présidentielle était l'une des principales revendications des manifestants, qui refusaient un scrutin organisé par des piliers de l'ancien régime d'Abdelaziz BOUTEFLIKA. En attendant, l'Algérie est dans un vide constitutionnel.

Emergence de la Colombie



Le 5 juin, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a examiné le rapport d'information du groupe de travail sur l'émergence de la Colombie.

Réunion de la délégation aux entreprises



Jacques LE NAY a participé le 5 juin à la réunion de la délégation aux entreprises dont il est membre.

Créée en 2014 à l'initiative de Gérard LARCHER, président du Sénat, cette délégation est chargée d'informer la Haute Assemblée sur la situation et les perspectives de développement des entreprises, de recenser les obstacles à leur développement et de proposer des mesures visant à favoriser l'esprit d'entreprise et à simplifier les normes applicables à l'activité économique, en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires.

La délégation a initié de nombreux déplacements depuis sa création pour aller à la rencontre des entreprises, l'objectif étant de relayer leurs préoccupations dans le processus législatif.

Le déplacement en Charente-Maritime et en Charente était notamment à l'ordre du jour de cette réunion.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 6 juin, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité ([voir la vidéo](#)).

François de RUGY, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire a été interpellé sur la **hausse des tarifs d'électricité**. Marc FESNEAU, ministre chargé des Relations avec le Parlement a été interrogé sur les **difficultés des missions locales**. Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a quant à elle été interpellée sur la **situation des petites lignes ferroviaires** et le **Plan France très haut débit**.

Le **développement d'une culture du don en France**, le **déremboursement des médicaments homéopathiques**, le **projet de fermeture du train de fret Perpignan-Rungis** et la **reprise d'Ascoval** font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

Mardi 11 juin 2019À 15 heures :

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé (texte de la commission, [n° 525, 2018-2019](#))

De 16 heures à 16 h 30 :

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé (texte de la commission, [n° 525, 2018-2019](#))

À 16 heures 30 :

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé (texte de la commission, [n° 525, 2018-2019](#))

À 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 et le soir :

- Explications de vote des groupes sur la proposition de loi visant à permettre aux conseillers de la métropole de Lyon de participer aux prochaines élections sénatoriales, présentée par M. François-Noël BUFFET et plusieurs de ses collègues ([n° 462, 2018-2019](#))

- Proposition de loi visant à améliorer la lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux, présentée par M. Bruno GILLES et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 536, 2018-2019](#))

Mercredi 12 juin 2019À 8 heures :

- Débat sur le bilan de l'application des lois (en salle Clemenceau),

De 14 heures 30 à 18 heures 30 :

- Proposition de loi créant un statut de l' élu communal, présentée par M. Pierre-Yves COLLOMBAT et plusieurs de ses collègues ([n° 305, 2018-2019](#))

- Proposition de loi visant à instaurer un droit effectif à l'accès à l'énergie et à lutter contre la précarité énergétique, présentée par M. Fabien GAY, Mme Éliane ASSASSI et plusieurs de leurs collègues ([n° 260, 2018-2019](#))

À 18 heures 30 et le soir :

- Éventuellement, suite de la proposition de loi visant à améliorer la lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux, présentée par M. Bruno GILLES et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 536, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)

Jeudi 13 juin 2019À 10 heures 30 :

- Proposition de résolution visant à clarifier et actualiser le Règlement du Sénat, présentée par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat ([n° 458, 2018-2019](#))

- Éventuellement, suite de la proposition de loi visant à améliorer la lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux, présentée par M. Bruno GILLES et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 536, 2018-2019](#))

De 14 heures 30 à 18 heures 30 :

- Proposition de loi visant à instituer un médiateur territorial dans certaines collectivités territoriales, présentée par Mme Nathalie DELATTRE, M. François PILLET et plusieurs de leurs collègues ([n° 699, 2017-2018](#))

- Proposition de loi relative à l'accès effectif et direct des petites et moyennes entreprises à la commande publique, présentée par MM. Jean-Marc GABOUTY, Jean-Claude REQUIER et plusieurs de leurs collègues ([n° 436, 2018-2019](#))

À 18 heures 30 et le soir :

- Éventuellement, suite de l'ordre du jour du matin

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO

Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse j.le-nay@senat.fr pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement